

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 SEPTEMBRE 2021

Questions du groupe minoritaire

THÈME 1 : ÉVACUATION DES EAUX

Suite aux fortes pluies de juillet dernier, nombre d'habitations, de maisons, de caves, se sont retrouvées inondées à Ambilly (et dans le reste de l'Agglomération).

Deux problèmes semblent en être la cause.

Le premier concerne les regards d'évacuation d'eaux pluviales vite saturés en raison d'un manque d'entretien récurrent. De la terre et des racines d'arbres obstruent les canalisations depuis parfois plusieurs décennies et la charge d'entretien, même dans les rues privées, ne peut être supportée par les riverains au vu des montants exorbitants demandés pour un curage complet.

Il y a plus de vingt ans, sous le mandat de M. Beauquis, les canalisations étaient pourtant régulièrement curées.

Plus inquiétant, après les travaux entrepris par l'Agglo ces dernières années pour faire avancer le séparatif eaux pluviales/eaux usées, il semblerait que la nouvelle tuyauterie installée est d'un diamètre inférieur par rapport à l'ancienne.

Avec l'urbanisation galopante, cela peut provoquer une plus faible capacité d'évacuation des eaux en cas d'orages violents et continus, et donc des inondations de sous-sols plus fréquentes.

Question 1 :

Pourriez-vous vous saisir du sujet et demander à Annemasse Agglo un nettoyage régulier et efficace des canalisations sachant que le changement climatique nous apportera de plus en plus de problèmes de cette nature.

Que proposez-vous de faire afin de limiter le risque d'inondations dans la commune à l'avenir ?

THÈME 2 : DÉPASSEMENT GÊNANT DES HAIES SUR LE TROTTOIR

L'obligation d'entretien régulier des haies et arbustes en limite de propriété lorsqu'elle n'est pas respectée aux abords des trottoirs et pistes cyclables, est une gêne réelle pour les ambilliennes et les ambilliens.

À certains endroits, on ne peut plus passer, tant les haies débordent sur la voie publique. Certaines propriétés, dont les occupants sont décédés, ne sont plus entretenues dans l'attente d'une vente.

Question 2 :

Quelles solutions préconisez-vous pour limiter les empiètements sur la voie publique lorsque ceux-ci sont gênants pour la circulation des piétons et des cyclistes ?